

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

AMENDEMENT

N ° II-CF368

présenté par

M. El Guerrab, M. Castellani, M. Charles de Courson, M. Pupponi et M. Philippe Vigier

ARTICLE 38

ÉTAT B

Mission « Action extérieure de l'État »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.